

CHARTRE D'ENGAGEMENT DES DONNEURS D'ORDRE VIS-À-VIS DES SOUS-TRAITANTS

PRÉAMBULE

- Conscients de notre responsabilité en tant que donneurs d'ordre, nous affirmons que la performance globale de nos activités repose sur une collaboration exemplaire avec nos sous-traitants et partenaires.
- Nous considérons que la Santé, la Sécurité et l'Environnement (HSE) constituent des valeurs fondamentales, partagées et indissociables de toute relation contractuelle. À ce titre, nous nous engageons à instaurer un cadre de travail équitable, transparent et exigeant, favorisant la prévention des risques et l'amélioration continue.

NOS ENGAGEMENTS ENVERS NOS SOUS-TRAITANTS

1

Intégration des exigences HSE dès la consultation

Nous intégrons clairement les exigences HSE dans les appels d'offres et les processus de sélection, en veillant à une compréhension partagée des attentes et des responsabilités.

2

Évaluation équitable et transparente

Nous garantissons une évaluation objective des sous-traitants, fondée notamment sur leurs performances HSE, leurs compétences techniques et leur engagement en matière de prévention des risques.

3

Accueil et sensibilisation systématiques

Nous assurons un accueil HSE structuré pour tout intervenant, incluant la présentation des risques, des règles de sécurité et des procédures d'urgence applicables sur nos sites.

4

Mise à disposition d'informations et de moyens adaptés

Nous fournissons aux sous-traitants toutes les informations nécessaires à l'identification des risques, ainsi que les conditions et moyens requis pour travailler en toute sécurité.

5

Coordination et supervision des activités

Nous veillons à une coordination efficace des interventions afin de prévenir les risques liés à la coactivité et garantir un environnement de travail sécurisé.

6

Droit d'alerte et de retrait

Nous reconnaissons et respectons le droit d'alerte et de retrait de tout intervenant en cas de situation dangereuse, sans crainte de sanction.

7

Accompagnement et montée en compétences

Nous accompagnons nos partenaires dans l'amélioration de leurs pratiques HSE à travers des actions de sensibilisation, de formation et de partage de bonnes pratiques, tout en valorisant et en reconnaissant les certifications HSE de nos sous-traitants.

8

Respect des conditions de travail

Nous nous engageons à promouvoir des conditions de travail dignes, respectueuses de la santé, de la sécurité et du bien-être des intervenants.

9

Culture du retour d'expérience

Nous encourageons la remontée des incidents, presque accidents et situations dangereuses, et nous partageons les enseignements tirés dans une logique d'amélioration continue.

10

Transparence et dialogue permanent

Nous entretenons un dialogue ouvert avec nos sous-traitants, fondé sur la confiance, l'écoute et la responsabilité partagée.

ORGANISME SIGNATAIRE

- Nom de l'organisme :
- Nom et Prénom :
- Position :
- Fait à Casablanca, le :
- Signature :